vo énergies holding SA

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont convoqués en

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

le jeudi 22 juin 2017 à 17h30, à Chavornay, Foyer de la Salle polyvalente, Promenade de l'Abbaye 12.

Liste de présence ouverte de 16h30 à 17h15.

Ordre du jour :

1. **Constatations préalables et ouverture de l'assemblée générale.**
2. **Rapport du conseil d'administration.**
3. **Comptes de l'exercice 2016**
   a. Comptes de l'exercice du 1er janvier 2016 au 31 décembre 2016 avec communication du rapport de gestion et du rapport de révision.
   b. Comptes consolidés de l'exercice 2016

   Proposition du conseil d'administration : approbation.
4. **Emploi du solde à disposition de Fr. 6'722'129.83, résultant du bilan**

   Proposition du conseil d'administration : le solde au bilan est affecté de la manière suivante :

-	*distribution d'un dividende brut de 6 %*	*Fr.*	*138'762.72*
-	*Attribution à la réserve générale*	*Fr.*	*0.00*
-	*report à compte nouveau*	*Fr*	*6'583'367.11*
		Fr.	*6'722'129.83*

5. **Décharge aux membres du conseil d'administration**

   Proposition du conseil d'administration : L'assemblée générale donne décharge aux membres du conseil d'administration pour leur activité pendant l'exercice écoulé.
6. **Election**

6.1 Conseil d'administration

Le conseil d'administration propose :

Le conseil d'administration propose d'élire M. Laurent Reymondin, municipal de la commune du Chenit et directeur de la société Eoljoux SA, comme membre du conseil d'administration pour une période statutaire de trois ans.

6.2 Organe de révision

Le conseil d'administration propose d'élire la société anonyme BfB Fidam révision SA en qualité d'organe de révision pour une période statutaire de 1 an.

7. **Divers**

Le rapport de gestion et le rapport de révision sont mis à la disposition des actionnaires au siège de la société. Tout actionnaire inscrit au registre des actions reçoit, sous pli ordinaire, une convocation personnelle et une carte d'admission à l'assemblée avec procuration.

Seuls les actionnaires inscrits au Registre des actions le 01 juin 2017 peuvent voter.

Vallorbe, le 01 juin 2017 Le Conseil d'administration

3545971